La promesse du Père en rapport avec l'Eglise

Cet article fait suite à un article publié, sous le même titre, dans le <u>Messager Evangélique de 1885, page 26</u>.

ME 1887 page 237

Les effets produits par l'accomplissement de la promesse du Père, par la venue du Saint Esprit envoyé sur la terre en conséquence de la glorification de Christ, ne devaient pas se borner à son action et à sa présence dans chaque croyant pour le faire jouir de privilèges et de bénédictions individuels. Il existait, dans la pensée de Dieu, une autre chose à laquelle se rapportait cette promesse. «Dès les siècles», il y avait «un mystère caché en Dieu», «mystère à l'égard duquel le silence a été gardé dès les temps éternels» (Ephésiens 3: 9; Colossiens 1: 26, 27; Romains 16: 25).

La révélation de ce mystère n'a eu lieu qu'après la descente du Saint Esprit qui seul pouvait former sur la terre ce qui en était l'objet. Ce ne fut même pas immédiatement après sa venue et d'une manière formelle, bien que nous en voyions la réalisation dans certains faits que rapporte la Parole, et que, dans un des évangiles, le Seigneur ait nommé l'objet du mystère, c'est-à-dire l'Eglise ou l'Assemblée (Matthieu 16: 18; 18: 17). Pour qu'il fût révélé et que son objet fût manifesté, il fallait attendre que l'instrument dont Dieu voulait se servir à cet effet, eût été formé (*). Cet instrument était Saul de Tarse, le persécuteur des chrétiens, devenu ensuite l'apôtre Paul. «A moi», dit-il, «qui suis moins que le moindre de tous les saints, cette grâce a été donnée d'annoncer, parmi les nations, les richesses insondables du Christ, et de mettre en lumière, devant tous, quelle est l'administration du mystère». Et encore: «Je suis devenu serviteur (de l'Assemblée) selon l'administration de Dieu qui m'a été donnée envers vous, pour compléter la parole de Dieu, savoir le mystère qui avait été caché dès les siècles et dès les générations, mais qui a été maintenant manifesté à ses saints» (Ephésiens 3: 8, 9; Colossiens 1: 25, 26). Ainsi la révélation du mystère complétait la parole de Dieu, c'est-à-dire l'ensemble de ces grandes vérités que Dieu, selon sa grâce, a daigné faire connaître aux hommes dans sa Parole. Combien donc doit nous intéresser la connaissance de ce mystère, dernière et suprême révélation des conseils de Dieu! Combien il avait d'importance dans ses pensées! C'est que l'objet de ce mystère est la partie la plus élevée de la gloire de son Fils comme homme, en même temps que la chose la plus chère à son coeur. Si la révélation du mystère complète la parole de Dieu, l'objet du mystère est «la plénitude de Celui qui remplit tout en tous». Dans la manifestation de ce mystère, nous pouvons voir déployées les richesses insondables de Christ (lisez Ephésiens 3: 10, 11, 21; 1: 23).

(*) Il fallait aussi que les voies de Dieu envers les Juifs, comme peuple, eussent pris fin, ensuite de leur refus définitif de recevoir Christ, ce qui eut lieu par la mort d'Etienne.

C'est donc l'apôtre Paul qui a été l'instrument choisi de Dieu pour manifester le mystère «qui, par des écrits prophétiques, a été donné à connaître». Ces écrits prophétiques sont ceux du Nouveau Testament, puisque, à l'égard du mystère, «le silence a été gardé dès les temps éternels», et qu'il a été «maintenant manifesté», plus spécialement et on peut dire presque exclusivement, par les écrits de Paul, car nous ne trouvons pas même mentionné le mystère dans les autres parties du Nouveau Testament, bien que l'objet du mystère y soit supposé.

Quel était donc, à proprement parler, cet objet? C'était l'Assemblée, l'Eglise, comme corps de Christ; «l'Assemblée, qui est son corps», dont lui-même est la Tête, «car il est le Chef (ou Tête du corps) de l'Assemblée» (Ephésiens 1: 22, 23; Colossiens 1: 18). Le mystère était, d'une part, l'introduction des nations — non pas pour être bénies de bénédictions terrestres, les Juifs, comme peuple élu, étant à la tête; c'est ce qui aura lieu dans le millénium, sous le règne de Christ — mais l'introduction des nations placées sur le même pied que les Juifs pour jouir ensemble des bénédictions célestes en Christ; les nations «cohéritières, et d'un même corps, et coparticipantes de sa promesse dans le Christ Jésus», les nations faites avec les Juifs «un seul homme nouveau», Juifs et nations réconciliés «en un seul corps», et ainsi toute distinction abolie; mais, d'un autre côté, le mystère était que tous ensemble formaient le corps de Christ dont lui était la Tête glorifiée dans le ciel, et eux les membres sur la terre, membres de Christ, membres les uns des autres (voyez Ephésiens 2; 3; 1 Corinthiens 12; Romains 12). Ainsi, toute distinction de nationalité est abolie comme étant de la terre, pour jouir ensemble des mêmes privilèges: avoir, les uns et les autres, accès auprès du Père par un seul Esprit, être concitoyens des saints et gens de la maison de Dieu; mais bien plus, une union étroite est établie avec Christ et les uns avec les autres pour former un ensemble, un ensemble inséparable, indissoluble, tel que celui des différents membres unis à la tête et ne formant qu'un avec elle et entre eux. Telle est l'Assemblée.

C'est là ce qui fut manifesté à Saul sur le chemin de Damas, par une parole des plus touchantes, sortie de la bouche de Jésus, la Tête du corps, parole révélant, dans son sens pratique le plus intime, la réalité de l'union étroite des siens avec lui dans la gloire: «Saul, Saul», dit le Seigneur, «pourquoi ME persécutes-tu?» En poursuivant avec furie ces pauvres chrétiens, misérables, dans l'opprobre, Saul s'attaquait à Jésus, au Fils de Dieu dans la gloire. Telle était leur union avec lui que, toucher un seul d'entre eux, c'était le toucher luimême.

Mais comment eut lieu la réalisation de ce fait, la formation du corps de Christ? Pour avoir la réponse à cette question, examinons quelques passages. Voici d'abord ce que nous lisons dans le livre des Actes: «Comme le jour de la Pentecôte s'accomplissait, ils étaient tous ensemble dans un même lieu. Et il se fit tout à coup du ciel un son, comme d'un souffle violent et impétueux, et il remplit toute la maison où ils étaient assis. Et il leur apparut des langues divisées, comme de feu, et elles se posèrent sur chacun d'eux. Et ils furent tous remplis de l'Esprit Saint» (chapitre 2: 1-4). Sur ce faible noyau de croyants rassemblés

autrefois autour de Jésus et réunis maintenant en son nom, descend l'Esprit Saint promis. Chacun d'eux le reçoit, et c'est le même Esprit qui est en eux tous, produisant les mêmes effets, quoique d'une manière variée dans l'ensemble. Déjà unis entre eux comme composant la famille de Dieu, ayant la même vie, celle de Christ ressuscité (voyez Jean 20), ils participent ensemble au même Esprit, ils sont «abreuvés [pour l'unité] d'un seul Esprit» (1 Corinthiens 12: 13).

Pierre prêchant aussitôt après aux Juifs, hommes pieux de toute nation sous le ciel, ainsi qu'aux habitants de Jérusalem, leur dit: «Repentez-vous, et que chacun de vous soit baptisé au nom de Jésus Christ, en rémission des péchés; et vous recevrez le don du Saint Esprit; car à vous est la promesse et à vos enfants, et à tous ceux qui sont loin, autant que le Seigneur notre Dieu en appellera à lui... Ceux donc qui reçurent sa parole furent baptisés», et, sans nul doute, reçurent aussi le Saint Esprit, de sorte qu'au noyau déjà formé «furent ajoutées environ trois mille âmes». Plus loin, cet ensemble de personnes sauvées est appelé l'assemblée: «Et le Seigneur ajoutait tous les jours à l'assemblée ceux qui devaient être sauvés», c'est-à-dire le résidu d'Israël que Dieu épargnait. Au chapitre 4, cinq mille personnes crurent et furent aussi ajoutées, et au chapitre 5, nous voyons que «des croyants d'autant plus nombreux se joignaient au Seigneur». La puissance de l'Esprit Saint opérait ainsi, par le moyen des apôtres, pour amener des âmes au Seigneur et former l'assemblée. Mais jusqu'alors il n'y avait que des Juifs qui y eussent été ajoutés. Nul doute que, de ceux qui avaient été convertis le jour de la Pentecôte, un grand nombre n'eussent porté chez eux, dans les contrées d'où ils étaient venus, la précieuse vérité qu'ils avaient reçue. Nous trouvons des croyants à Damas; c'est contre eux que Saul dirigeait ses persécutions, après avoir ravagé l'assemblée de Jérusalem, et c'est à cette occasion que Jésus prononce les paroles qui montrent les fidèles comme étant lui-même.

Mais les limites de l'Assemblée ne devaient pas renfermer les Juifs seuls. «Et moi, si je suis élevé de la terre», avait dit le Seigneur, «j'attirerai tous les hommes à moi-même» (Jean 12: 32), et Pierre avait annoncé que la promesse était, non seulement pour les Juifs, mais «pour tous ceux qui sont loin, autant que le Seigneur en appellerait». Les Samaritains furent d'abord introduits. Philippe leur avait annoncé l'évangile en leur prêchant le Christ (Actes des Apôtres 8); ils crurent et furent baptisés. Ensuite, les apôtres Pierre et Jean étant venus, «prièrent pour eux pour qu'ils reçussent l'Esprit Saint... Puis ils leur imposèrent les mains, et ils reçurent l'Esprit Saint». Le fait qu'eux, croyants Samaritains, devaient recevoir le Saint Esprit par le moyen de ceux qui étaient venus de Jérusalem, mettait à néant leurs prétentions vis-à-vis des Juifs. Comme l'avait dit le Seigneur: «Le salut vient des Juifs» (Jean 4). Toutefois ils étaient baptisés du même Esprit que les Juifs, et, par là, introduits dans le même ensemble, dans l'Assemblée, sans distinction.

La chose se passa autrement pour les gentils qui, à leur tour, allaient voir s'ouvrir, pour eux, l'Assemblée. Ici, il fallait détruire le préjugé juif, si puissant que Pierre eut besoin d'un ordre direct du Seigneur, par le Saint Esprit, pour se rendre à l'invitation d'un homme d'entre les nations et lui porter l'évangile (Actes des Apôtres 10). Il y va, et lorsqu'il a

présenté Christ et la rémission des péchés à ceux qui l'écoutent, le Saint Esprit, de même que sur les croyants Juifs à la Pentecôte, descend sur ces croyants gentils, abolissant de fait la distinction entre eux et les Juifs, montrant que le mur de clôture était détruit — ceux qui étaient loin se trouvant approchés par le sang de Christ — et que le seul homme nouveau était formé: Juifs et gentils ayant accès par Christ auprès du Père par un seul Esprit (Ephésiens 2). C'est ce que Pierre reconnaît, lorsqu'il est appelé à rendre compte à Jérusalem de ce qui s'était passé à Césarée (Actes des Apôtres 11). «Et comme je commençais à parler», dit-il, «l'Esprit Saint tomba sur eux, comme aussi il était tombé sur nous au commencement». Plus loin, il dit encore (chapitre 15): «Et Dieu, qui connaît les coeurs, leur a rendu témoignage, leur ayant donné l'Esprit Saint comme à nous-mêmes». Et depuis ce moment, nous voyons l'oeuvre se poursuivre parmi les nations, surtout par le ministère de Paul.

Dès lors était donc formé le seul corps, le corps de Christ, l'Assemblée, et cela par le seul Esprit qui réunissait Juifs, Samaritains et gentils dans un même ensemble, comme membres de ce corps, unissant chaque croyant d'entre eux à Christ, la Tête glorifiée dans le ciel. C'est ce que l'apôtre dit aux Corinthiens: «Nous avons tous été baptisés d'un seul Esprit pour être un seul corps, soit Juifs, soit Grecs, soit esclaves, soit hommes libres; et nous avons tous été abreuvés en un seul Esprit» (1 Corinthiens 12). Ainsi, l'effet de la venue du Saint Esprit, de l'accomplissement de la promesse du Père, n'a pas été seulement de faire jouir le croyant individuellement des précieux privilèges inhérents à son habitation en lui, mais aussi de former de l'ensemble de tous les croyants, tirés hors du monde, une assemblée, l'assemblée de Dieu, le corps de Christ, accomplissant ainsi le mystère caché, dès les siècles, en Dieu. «Il y a un seul corps», comme il y a «un seul Esprit» qui forme ce corps, qui l'anime et qui l'unit à son Chef en haut. Et, en même temps, l'Assemblée était aussi sur la terre la maison de Dieu, l'habitation de Dieu par le Saint Esprit. Le Saint Esprit était Dieu présent sur la terre dans l'Assemblée (Ephésiens 2).

Mais le Saint Esprit ne forme pas seulement l'Assemblée, corps de Christ, habitation de Dieu, il a aussi son action en elle. En lisant 1 Corinthiens 12, nous voyons que c'est lui, le Saint Esprit, qui distribue à chacun en particulier, comme il lui plaît, les dons de grâce en vue de l'utilité de tous et pour l'édification du corps; et c'est par la puissance et sous l'action de cet Esprit que les dons sont exercés. «Car à l'un est donnée, par l'Esprit, la parole de sagesse; et à un autre la parole de connaissance, selon le même Esprit; et à un autre la foi, par le même Esprit; et à un autre des dons de grâce de guérison, par le même Esprit; etc... Mais le seul et même Esprit opère toutes ces choses». Ils étaient très divers, ces dons distribués par l'Esprit, et, au commencement, les dons de puissance occupaient une grande place. Toutefois, nous voyons que l'apôtre les distingue et que ce n'est pas sur la possession de ces dons qu'il insiste. Après avoir parlé de miracles, de guérison, de langues et d'interprétation, il exhorte les Corinthiens à «désirer, avec ardeur, des dons de grâce plus grands»; à poursuivre l'amour, «chemin bien plus excellent», et non la puissance; à désirer, «avec ardeur, des dons spirituels, mais surtout de prophétiser», c'est-à-dire d'être

l'interprète des pensées de Dieu (maintenant exprimées dans la Parole) pour les appliquer à la conscience, «car celui qui prophétise», dit-il, «parle aux hommes pour l'édification, et l'exhortation, et la consolation». Voilà ce qui est plus grand et meilleur que la puissance de guérir et de faire des miracles; car ce qui est désirable dans l'Assemblée, ce n'est pas un déploiement de puissance où l'orgueil trouverait aisément son compte, mais l'édification; aussi Paul ajoute-t-il: «Ainsi, vous aussi, puisque vous désirez avec ardeur des dons de l'Esprit, cherchez à en être abondamment doués pour l'édification de l'assemblée». Remarquons, en passant, que sauf aux versets 28 et 29 du chapitre 12, il n'est pas question, dans la première épître aux Corinthiens, de dons et de ministères spéciaux, comme ceux d'apôtres, prophètes et docteurs, mais de l'action de l'Esprit dans une assemblée locale où ces dons peuvent se trouver, sans doute, mais où l'Esprit distribue, comme il lui plaît, quand l'assemblée est réunie, et où tout doit tendre à l'édification, l'Esprit employant l'instrument qu'il veut, et non un ministre (voyez chapitre 14: 26-33).

«Vous recevrez de la puissance», avait dit le Seigneur aux siens avant de les quitter. L'agent de cette puissance, le Saint Esprit, était venu, et elle se montrait par des actes de deux natures différentes: par des dons miraculeux, langues, guérisons, etc.; mais aussi et surtout par l'action de la Parole sur les âmes. Nous voyons ces deux effets au chapitre 2 des Actes, et l'apôtre Paul, écrivant aux Thessaloniciens, leur disait: «Mon évangile n'est pas venu à vous en parole seulement, mais aussi en puissance, et dans l'Esprit Saint, et dans une grande plénitude d'assurance... Et vous êtes devenus nos imitateurs et ceux du Seigneur, ayant reçu la Parole avec la joie de l'Esprit Saint» (1 Thessaloniciens 1: 5, 6). Il disait aussi aux Corinthiens: «Ma parole et ma prédication n'ont pas été en paroles persuasives de sagesse, mais en démonstration de l'Esprit et de puissance, afin que votre foi ne repose pas sur la sagesse des hommes, mais sur la puissance de Dieu» (1 Corinthiens 2: 4, 5).

Nous ne pouvons et ne voulons pas nier que le premier effet de la puissance du Saint Esprit, c'est-à-dire les dons miraculeux, les guérisons, par exemple, ne *puisse* se produire aujourd'hui, car «il distribue comme il lui plaît», et d'ailleurs la «prière de la foi», la «fervente supplication du juste peut beaucoup». Mais nous ne voyons pas qu'il entre dans les voies de Dieu de donner de nouveau à l'Eglise cette manifestation de puissance. Elle était nécessaire au commencement, pour frapper et convaincre le monde. Il fallait que l'on vît et que l'on touchât, pour ainsi dire, cette puissance de Dieu qui intervenait ici-bas, sa présence même par le Saint Esprit au milieu de l'Assemblée. Maintenant, le christianisme est établi; son existence seule et les effets qu'il a produits sont la preuve qu'il est de Dieu; la parole de Dieu est complétée; qu'est-il besoin d'actes, de puissance extérieurs? D'un autre côté, il ne faut pas oublier l'état où se trouve actuellement l'Eglise. Au commencement, et même durant deux ou trois siècles, sous le feu des persécutions, elle garda son unité et sa séparation d'avec le monde, malgré ses nombreuses et croissantes déviations qui allaient aboutir au papisme du moyen âge. La puissance pouvait encore se manifester par des signes, tels que les miracles. Mais la ruine s'est accentuée, et malgré le

grand réveil opéré par le Saint Esprit lors de la Réformation (et ce fut sans miracles, et uniquement par la Parole), malgré les divers réveils qui ont eu lieu depuis, démontrant que Dieu était toujours là, agissant par son Esprit, l'édifice chrétien n'a pas été et ne peut être restauré. Quelques efforts que l'homme fasse, de quelques illusions qu'il se berce, tout est en ruine, ruine irréparable. Les actes de puissance se manifestant dans un tel état, ne sembleraient-ils pas mettre une sanction sur ce qu'a amené le péché de l'homme? Et si une des nombreuses sectes les voyait se produire dans son sein, ne serait-ce pas l'approuver comme étant de Dieu? Ce n'est pas le temps de la puissance, mais celui de l'humiliation et de la dépendance.

Il s'agit de marcher par la foi. Dieu n'interviendra pas en puissance pour rétablir l'Eglise dans son état primitif. Elle s'en va aboutir à Laodicée et à Babylone. Les miracles de grâce sont réservés pour le siècle à venir. Les signes et les prodiges qui auront lieu avant cette époque bienheureuse pour la terre, seront ceux de la période qui s'étend entre l'enlèvement des saints et l'apparition du Seigneur. Parmi ces signes et ces prodiges, s'il y a ceux des deux témoins de Dieu, il y aura aussi ceux de l'antichrist, de l'homme de péché (Apocalypse 11; 13; 2 Thessaloniciens 2).

Mais il y avait une autre manifestation de la présence de Dieu par le Saint Esprit. C'était son action morale sur la conscience et sur les coeurs, par le moyen de la Parole. Au jour de la Pentecôte, le don des langues avait pu attirer l'attention des foules, mais c'est la parole de Pierre, inspirée, dirigée et appliquée par le Saint Esprit, qui produit la repentance et la foi à salut. C'est la puissance du Saint Esprit dans les croyants qui produit la manifestation merveilleuse d'une vie céleste et divine sur la terre (Actes des Apôtres 2; 4). Il en est de même dans le cas de Corneille et de ses amis, et c'est aussi ce que nous voyons dans le ministère de Paul (Actes des Apôtres 14; 16; 18). C'était la parole de la croix qui, pour lui, était la puissance de Dieu pour le salut; c'était la parole de Dieu qui opérait en ceux qui croyaient, et cette parole, la bonne nouvelle, était annoncée par les apôtres comme instruments, mais l'agent était le Saint Esprit envoyé du ciel, produisant la conversion, la nouvelle naissance, une vie divine et une marche qui y correspondait.

Cette manifestation de la puissance, résultat de la présence de Dieu par le Saint Esprit sur la terre, dans l'Eglise, ne cesse pas de s'exercer, Dieu en soit béni. Sa Parole, par l'action du Saint Esprit et par le moyen des instruments qu'il choisit et qu'il emploie, agit toujours pour la conversion des âmes et l'édification des saints (Ephésiens 4: 11-13). Puissions-nous saisir davantage la réalité de la présence de l'Esprit Saint, la responsabilité qui en résulte pour nous de ne pas le contrister ou l'éteindre, et désirer avec ardeur les dons spirituels en vue de l'utilité, dons de connaissance, de sagesse, de foi, de prophétiser dans le sens que la Parole donne à ce mot. Puissions-nous avoir à coeur la gloire de Christ dans l'Assemblée!

Les dons de l'Esprit dans l'Assemblée étaient en effet très divers, selon les besoins différents. Au chapitre 12 de l'épître aux Romains, nous en avons une indication: la prophétie, le service, l'enseignement, l'exhortation, la distribution des secours aux nécessiteux, la direction ou le gouvernement de l'Assemblée, le soin des affligés, nous sont

présentés comme des dons de grâce différents qu'avaient à exercer soigneusement ceux qui les possédaient. Aucun don de puissance miraculeuse ne paraît dans cette énumération; tout est en vue du bien du corps. Ces dons n'existent-ils pas encore pour l'utilité des saints? Assurément. L'Eglise, quoique en ruine, les possède et en a, pour ainsi dire, d'autant plus besoin, et le Chef de l'Eglise, Celui qui la nourrit et la chérit, ne les laisse pas manquer. Nous avons à les discerner et à les reconnaître (1 Thessaloniciens 5: 12).

Les hommes à qui ces dons sont conférés par le Saint Esprit, sont considérés euxmêmes comme des dons faits par Christ à l'Assemblée. Nous le voyons par ce beau passage de l'épître aux Ephésiens (chapitre 4): «A chacun de nous la grâce a été donnée, selon la mesure du don de Christ. C'est pourquoi il est dit: Etant monté en haut, il a emmené captive la captivité et a donné des dons aux hommes. Or, qu'il soit monté, qu'est-ce, sinon qu'il est aussi descendu dans les parties inférieures de la terre? Celui qui est descendu est le même que celui qui est aussi monté au-dessus de tous les cieux, afin qu'il remplit toutes choses; et lui, a donné les uns comme apôtres, les autres comme prophètes, les autres comme évangélistes, les autres comme pasteurs et docteurs». Les versets suivants nous montrent que ces services durent et vont jusqu'à la fin.

Mais ces hommes donnés par le Seigneur et doués par le Saint Esprit, par quelle puissance et sous quelle direction exercent-ils les dons de grâce qui leur ont été communiqués? C'est par l'Esprit et conduits par lui, comme le montrent divers passages que nous avons déjà cités. La chair n'avait rien à y voir, ni pour choisir, ni pour qualifier, ni pour envoyer, ni pour diriger, mais l'Esprit seul. Nous le voyons, dans les Actes, d'une manière positive, en diverses circonstances, qui montrent, en même temps, le Saint Esprit comme personne divine présente dans l'Assemblée et y agissant pour tout diriger. Vérité des plus importantes, qui subsiste et que nous ne devons pas perdre de vue.

Les apôtres ou autres ouvriers du Seigneur étaient conduits, dans leur ministère, par l'Esprit, parlaient par l'Esprit, étaient envoyés par l'Esprit. Dès la descente du Consolateur, le jour même de la Pentecôte, nous le voyons: «Ils parlaient selon que l'Esprit leur donnait de s'énoncer». Pierre, appelé avec Jean devant le sanhédrin, «étant rempli de l'Esprit Saint, leur dit: Chefs du peuple, etc.». L'Esprit Saint agissait dans l'Assemblée avec tant de puissance, que le mal qui s'y glissait était aussitôt découvert et jugé. Ananias et sa femme veulent tromper les apôtres, mais Pierre lui dit: «Ananias, pourquoi Satan a-t-il rempli ton coeur, que tu aies menti à l'Esprit Saint?... Tu n'as pas menti aux hommes, mais à Dieu». Le Saint Esprit est Dieu résidant au milieu de l'Assemblée; vouloir tromper celle-ci, c'est mentir à Dieu, le Saint Esprit qui habite dans l'Assemblée. Le Saint Esprit agissant ainsi était, avec les apôtres, le témoin de la résurrection et de l'exaltation de Christ (Actes des Apôtres 5: 29-32; comparez Jean 15: 26, 27).

S'agissait-il d'hommes ayant à remplir une charge, ils devaient «être pleins de l'Esprit Saint et de sagesse», et, une fois établis, c'était par l'Esprit qu'ils parlaient; c'était dirigés par lui qu'ils agissaient. Ainsi il est dit d'Etienne: «Ils ne pouvaient résister à la sagesse et à l'Esprit par lequel il parlait», et plus loin: «Mais lui, étant plein de l'Esprit Saint, et ayant les

yeux attachés au ciel, vit la gloire de Dieu et Jésus debout à la droite de Dieu, et il dit, etc.» (Actes des Apôtres 6; 7). Philippe est envoyé sur le chemin de Gaza qui est désert; il voit l'eunuque éthiopien dans son char, lisant le prophète Esaïe, «et l'Esprit dit à Philippe: Approche-toi et joins ce chariot»; et Philippe annonce l'évangile à celui vers qui l'Esprit Saint l'a conduit. Son ministère auprès de l'eunuque étant achevé, «l'Esprit du Seigneur enleva Philippe» qui poursuivit, en d'autres endroits, son oeuvre d'évangélisation (Actes des Apôtres 8). Saul de Tarse, ayant cru, est rempli de l'Esprit Saint; arraché à la puissance de l'ennemi, il est un don de Christ à l'Assemblée, et aussitôt «il prêcha Jésus dans les synagogues, disant que lui est le Fils de Dieu» (Actes des Apôtres 9). Comme Pierre est en perplexité pour savoir ce qu'il doit penser de la vision qu'il a eue, l'Esprit lui dit: «Voilà trois hommes te cherchent; mais lève-toi, et descends, et t'en vas avec eux, sans hésiter, parce que c'est Moi qui les ai envoyés» (Actes des Apôtres 10). L'Esprit Saint qui commandait à Pierre d'aller était celui qui avait agi en Corneille, et qui, par le ministère d'un ange, lui avait dit de faire chercher l'apôtre en lui indiquant sa demeure. Quel magnifique témoignage de la présence de Dieu sur la terre, par le Saint Esprit!

Dans l'assemblée d'Antioche, il y avait des prophètes et docteurs, dons de Christ. «Et comme ils servaient le Seigneur et jeûnaient, l'*Esprit Saint* dit: Mettez-*moi* maintenant à part Barnabas et Saul, pour l'oeuvre à laquelle *je les ai appelés*». «Eux donc, ayant été *envoyés*». Par qui? Ni par l'Assemblée, ni par les autres prophètes et docteurs, bien que ceux-ci s'associent à leur oeuvre par l'imposition des mains, mais «envoyés par l'Esprit Saint», ils partent. Arrivés à Paphos, Saul, appelé depuis ce moment Paul, agit par la puissance du Saint Esprit et confond le faux prophète Bar-Jésus (Actes des Apôtres 13). Plus tard, dans son second voyage avec Silas, ils sont «empêchés par le Saint Esprit d'annoncer la Parole en Asie», «l'Esprit de Jésus ne leur permet pas» de se rendre en Bithynie (Actes des Apôtres 16). De ville en ville, l'Esprit Saint accompagnait Paul dans son ministère, comme il le dit lui-même (Actes des Apôtres 20: 23). Dans ce même chapitre, parlant aux anciens de l'assemblée d'Ephèse, il leur rappelle que c'est «l'Esprit Saint» qui les «a établis surveillants pour paître l'Eglise de Dieu».

Ainsi, selon ces témoignages des Actes, l'Esprit Saint, présent dans l'Assemblée, envoyait, dirigeait, et, par sa puissance, conduisait et faisait agir les serviteurs du Seigneur, dons de Christ à l'Assemblée, en même temps c'était lui aussi qui établissait ceux qui avaient à remplir des charges au milieu des saints. C'est ce que confirment les enseignements des épîtres. Paul écrit aux Corinthiens: «Ma parole et ma prédication n'ont pas été en paroles persuasives de sagesse, mais en démonstration de l'Esprit et de puissance... Dieu nous l'a révélée (la sagesse de Dieu en mystère) par son Esprit... Nous avons reçu l'Esprit qui est de Dieu, afin que nous connaissions les choses qui nous ont été données librement par Dieu, desquelles aussi nous parlons, non point en paroles enseignées de sagesse humaine, mais en paroles enseignées de l'Esprit» (1 Corinthiens 2). Ce que Christ accomplissait par son serviteur Paul «par parole et par oeuvre», était «par la puissance de l'Esprit de Dieu» (Romains 15: 18, 19); son ministère était celui de l'Esprit (2

Corinthiens 3). Et il en était de même des autres envoyés du Seigneur: «Dieu rendait témoignage avec eux par des signes et des prodiges, et par divers miracles et distributions de l'Esprit Saint, selon sa propre volonté» (Hébreux 11: 4). Pierre aussi parle d'eux comme de ceux «qui ont annoncé la bonne nouvelle par l'Esprit Saint envoyé du ciel» (1 Pierre 1).

Ainsi l'Esprit Saint promis, descendu sur la terre, formait l'Assemblée, y était présent, distribuait les dons, dirigeait dans leur service ceux qui les possédaient, en était la puissance. Sa présence dans l'Assemblée était si réelle et si caractéristique, si reconnue, que l'on ne pouvait s'y méprendre et que les apôtres y font appel: «Ne savez-vous pas que vous êtes le temple de Dieu et que l'Esprit de Dieu habite en vous?» dit Paul aux Corinthiens (1 Corinthiens 3). Il s'agit ici de l'ensemble et non des individus, comme dans le chapitre 6: 19, de la même épître. «Celui qui vous fournit l'Esprit et qui opère des miracles au milieu de vous, le fait-il sur le principe des oeuvres?» dit le même apôtre aux Galates (chapitre 3). Il dit aux Thessaloniciens: «N'éteignez pas l'Esprit» (5: 19); évidemment l'Esprit dans ses manifestations au milieu de l'Assemblée, comme le montre la suite du passage.

Tout ce que nous venons de voir nous montre la réalité de la présence et de l'action de l'Esprit Saint sur la terre aux jours apostoliques. En serait-il autrement aujourd'hui? Je ne parle pas des signes et miracles; mais l'Esprit Saint, qui devait demeurer avec les saints éternellement (Jean 15: 16), aurait-il cessé d'être présent ici-bas, dans l'Assemblée (quelle qu'elle soit devenue), et devrait-il être remplacé par l'action de l'homme agissant du mieux qu'il pourra, suivant des règles de sagesse humaine? Rien dans l'Ecriture n'autorise a le penser.

On dira: Les choses ne sont plus telles qu'au commencement. C'est vrai. Les éléments de ruine et de corruption, qui déjà se montraient au temps des apôtres et n'étaient contenus que par leur vigilance et leur énergie, ont fait leur oeuvre. «Je sais qu'après mon départ», dit Paul aux anciens, «il entrera parmi vous des loups redoutables qui n'épargneront pas le troupeau; et que d'entre vous-mêmes, il se lèvera des hommes qui annonceront des doctrines perverses» (Actes des Apôtres 20: 29, 30). «Or, comme il y a eu aussi des faux prophètes parmi le peuple, il y aura parmi vous de faux docteurs», dit Pierre (2 Pierre 2: 1; voyez aussi 1 Jean 2: 19; Jude 4). Déjà l'ordre régulier de la maison de Dieu décrit dans la première épître à Timothée, n'existe plus dans la seconde, et, depuis, le mal n'a fait que s'accroître. Dieu, dans sa grâce et par la puissance de son Esprit, a suscité, dans ces derniers temps, des serviteurs afin de remettre devant les yeux des chrétiens, pour diriger leur marche, sa Parole et son autorité, le fait de la présence permanente du Saint Esprit et les vérités qui s'y rattachent, mais l'ordre primitif n'a pas été, n'a pu être et ne sera pas rétabli: «les hommes méchants et les imposteurs iront de mal en pis; séduisant et étant séduits». Ce qui était la maison de Dieu, temple saint qui ne devait renfermer rien que de sacré, est devenu la chrétienté, qui, semblable à une grande maison, une maison d'homme, contient des vases à honneur et d'autres à déshonneur, desquels il faut se purifier (2 Timothée 2; 3). Le grand arbre abrite toutes sortes d'oiseaux dans ses branches, et le levain pénètre toute la pâte (Matthieu 13). Ephèse est devenue Thyatire et Sardes devient Laodicée; mais au milieu de toute la ruine, la confusion, l'indifférence, la tiédeur ou l'activité purement humaine, il reste la parole de la grâce de Dieu, qui n'a rien perdu de sa puissance pour édifier, et la présence du Saint Esprit. Le corps, «le seul corps» existe dans son unité, non pas visible, mais cependant toujours aussi réelle que jamais, les membres en sont unis par l'Esprit à Christ en haut; l'Assemblée existe; les soins de Christ, qui la nourrit et chérit, ne sauraient lui manquer, et l'Esprit y exerce son action.

Il est vrai qu'il n'y a plus d'apôtres, c'est-à-dire d'envoyés directs du Seigneur, l'ayant vu sur la terre, témoins de sa vie et de sa résurrection, ou bien témoins, comme Paul, de sa vie en gloire (voyez Actes des Apôtres 1: 21, 22; 1 Corinthiens 9: 1; 15: 8). Ils étaient établis pour fonder l'Assemblée chrétienne sur Christ, la principale pierre de l'angle. La parole de Dieu étant complétée, les prophètes, dans le sens d'instruments pour révéler les vérités divines, n'ont plus de raison d'être. Mais ces deux dons sont-ils les seuls? Non, Dieu, dans sa grâce, fait encore annoncer l'évangile, et Christ donne des évangélistes. L'Esprit Saint, le même qui agissait par le moyen de Philippe et de Paul, qualifie encore les évangélistes pour leur oeuvre, les envoie, les dirige et applique aux coeurs la bonne nouvelle qu'ils annoncent. Comment, sans cela, pourraient-ils commencer et poursuivre leur travail? L'Eglise a besoin d'être nourrie et instruite; Christ donne des pasteurs et docteurs. L'Esprit Saint les qualifie, les fait pénétrer dans la connaissance des besoins des âmes et de ce qui y répond dans la Parole; il déroule devant les docteurs qui se soumettent à sa direction, les vérités de la Parole, leur ensemble et leur enchaînement, et leur donne la clarté d'exposition nécessaire pour les faire comprendre. L'Assemblée a besoin d'être édifiée et de marcher dans l'ordre, selon Dieu; les soins de Christ ne cessent pas et le Saint Esprit demeure éternellement avec nous et en nous. Il est présent; manquera-t-il donc dans l'Assemblée de dons de grâce pour prophétiser (*), consoler, servir, enseigner, exhorter, distribuer, conduire, avoir soin des pauvres? Assurément non, si l'on s'attend à Dieu, si l'on demeure dans sa dépendance. Il nous sera fait selon notre foi; aussi longtemps que l'Esprit Saint est sur la terre, cette vérité demeure: «Il y a diversité de dons de grâce, mais le même Esprit; diversité de services, et le même Seigneur; diversité d'opérations, mais le même Dieu qui opère tout en tous». «Et le seul et même Esprit opère toutes ces choses, distribuant à chacun en particulier comme il lui plaît» (1 Corinthiens 12).

(*) Dans le sens de 1 Corinthiens 14: 1, 3

Mais qui établira ceux qui ont un don à exercer? La parole de Dieu nous fournit la réponse. Qui a établi Paul, les anciens d'Ephèse ou Apollos? Qui a établi dans son service la famille de Stéphanas approuvée par l'apôtre? Sans parler de ceux qui avaient été dispersés à l'occasion de la persécution qui suivit la mort d'Etienne, parmi lesquels on ne voit aucun apôtre, qui annonçaient la Parole, et par lesquels fut fondée la première assemblée d'entre les nations. La Parole nous donne des indications suffisantes pour nous montrer que ceux qui travaillaient dans l'oeuvre recevaient leur mandat directement du Seigneur, de Dieu le Père et du Saint Esprit. «Paul, apôtre, non de la part des hommes ou par l'homme, mais par Jésus Christ et Dieu le Père», écrit-il aux Galates. «Prenez garde à vous-mêmes, et à tout le

troupeau, au milieu duquel l'*Esprit Saint* vous a établis surveillants pour paître l'Eglise de Dieu», dit-il aux anciens d'Ephèse. Qu'on lise ce qui est dit au chapitre 18 des Actes au sujet d'Apollos. Ne voyons-nous pas en lui un don de Christ à l'Eglise (1 Corinthiens 3: 5), se mettant à enseigner et à évangéliser, non parce que l'homme lui a donné un mandat, mais parce que le Seigneur l'a appelé, et qui est reçu par les frères comme ouvrier élu du Seigneur? De la famille de Stéphanas, l'apôtre dit: «Vous savez qu'elle est les prémices de l'Achaïe, et *qu'ils se sont voués* au service des saints» (1 Corinthiens 16: 15, 16); et il exhorte les Corinthiens à se soumettre à de tels hommes, reconnaissant ainsi la réalité de leur service dans le Seigneur. Mais qui les avait établis? Nul autre que le Saint Esprit qui distribue comme il lui plaît, et qui met sur leur travail la sanction apostolique. Telle était l'activité qui se déployait dans ces temps sous la seule dépendance du Seigneur et la direction unique du Saint Esprit, dont la présence et l'action vivante se manifestaient ainsi.

En doit-il être autrement de nos jours? Le Saint Esprit n'est-il pas présent dans l'Assemblée pour distribuer, envoyer et diriger? Son activité et sa puissance sont-elles moindres? Non assurément, mais il peut être contristé ou éteint. Les soins de Christ ont-ils cessé? Non, son amour est immuable: «Il est le même hier, et aujourd'hui, et éternellement». Mais on ne s'attend pas à lui seul. Nul chrétien n'oserait dire que, pour remplir un ministère dans l'Assemblée, pour exercer un don, il ne faille être doué par l'Esprit Saint et dirigé par lui. Est-il nécessaire d'y ajouter une sanction ou consécration faite par l'homme pour établir le don? Nous ne le voyons point dans la Parole. Est-ce reconnaître la présence, l'activité et la liberté du Saint Esprit, que d'établir dans une assemblée une personne à part sans laquelle il ne peut y avoir d'action pour exhorter et édifier les saints? Ne serait-ce pas usurper la place de]'Esprit Saint et risquer de l'éteindre? Parce que la ruine est intervenue, faut-il pour y parer la sagesse et l'ordre humains? Non, la sagesse divine subsiste et a fourni d'autres ressources. Paul, prévoyant la ruine de l'Eglise et indiquant même les conducteurs comme étant ceux qui l'amèneraient (Actes des Apôtres 20: 30), ordonne-t-il d'établir une organisation quelconque pour conjurer le danger? Non; il exhorte les conducteurs à prendre garde à eux-mêmes et au troupeau, puis il ajoute comme ressource suprême suffisant à tous les temps: «Je vous recommande à Dieu et à la parole de sa grâce». Si l'homme a varié et a dévié, Dieu et sa parole demeurent; ce que nous avons à faire, c'est de nous attacher aux vérités précieuses que cette Parole présente et qui subsistent. Nous pouvons compter sur Christ, le Sauveur des pécheurs et le Chef de l'Assemblée, et sur la présence du Saint Esprit qui agit même au milieu de la ruine causée par le péché de l'homme, parce que les desseins de grâce de Dieu ne changent pas. L'Esprit Saint agit toujours, soit pour produire la vie, soit pour l'entretenir dans les âmes; il distribue encore les dons, il est prêt à diriger ceux qui les possèdent; il produit au milieu de ceux qui se rassemblent au nom de Jésus ce qui est nécessaire à l'édification, à l'exhortation et à la consolation, lorsque, dans l'humilité et la dépendance, on s'attend à Dieu. La promesse du Père a été accomplie, ses effets bénis s'étendent jusqu'à nous soit dans les individus ou l'Assemblée; «à tous ceux qui sont loin, autant que le Seigneur notre Dieu en appellera à lui».

Il est vrai que souvent, par l'intrusion de la volonté de l'homme, ceux qui possèdent les dons spirituels ne sont pas à la place où ils devraient être, sont entravés dans leur action, ou bien empêchés de s'exercer, ou tenus comme sous un éteignoir; il arrive aussi que là où se trouve la liberté pour l'action, il y a souvent une très grande faiblesse, un manque de vie et l'oubli de la parole de l'apôtre: «Désirez avec ardeur les dons spirituels»; parfois encore, l'action de la chair se mêle à celle de l'Esprit, ou mêmé se montre seule; mais les manquements des hommes n'annulent pas la vérité de Dieu. L'Esprit Saint est présent dans l'Assemblée comme autrefois, c'est la consolation et la ressource immense de ceux qui réalisent cette précieuse vérité.

On dira: Comment reconnaître si quelqu'un est vraiment un don de Christ et parle par l'Esprit? Comment? mais par l'Esprit qui est en nous. N'est-il pas dit: «Eprouvez les esprits pour voir s'ils sont de Dieu?» Le Saint Esprit, l'onction de la part du Saint qui nous «enseigne à l'égard de toutes choses», nous enseignera aussi à cet égard. Reconnaîtra-t-on mieux un homme comme un don de Christ, parce qu'il aura été établi, consacré et confirmé par des hommes? Faut-il compter sur l'homme plus que sur Dieu? Si quelqu'un vient présenter les vérités de la Parole sans les mélanger de spéculations humaines, s'il montre, selon cette Parole, Christ dans son oeuvre, son abaissement et sa gloire; si, dans son enseignement, il dirige les yeux vers ce Sauveur adorable, les saintes affections et l'intelligence divine que le Saint Esprit produit et anime chez les chrétiens, feront bientôt reconnaître que cette personne parle par l'Esprit. «Par ceci vous connaîtrez l'Esprit de Dieu: tout esprit qui confesse Jésus Christ venu en chair est de Dieu». Mais ce discernement demande que l'on soit dépendant de Dieu, que l'on vive dans sa communion par l'Esprit. Il faut «la sagesse et l'intelligence spirituelle», que l'apôtre demandait pour les Colossiens et que nous avons à rechercher pour nous-mêmes. Ainsi l'Esprit de Dieu qui est dans l'Assemblée fera discerner à ceux qui s'attendent au Seigneur, si quelqu'un peut être vraiment reçu et approuvé comme un don de Christ, bien qu'encore en cela la faiblesse de l'homme et la chair puissent se montrer. Ne mettait-on pas en doute même l'apostolat de Paul?

Aussi, si quelqu'un est réellement un don de Christ, est-il sous la responsabilité d'agir comme tel, toutefois dans la limite de ce don, «selon la mesure du don de Christ», sous la direction du Saint Esprit, et en vue de l'utilité et de l'édification, et non pour se satisfaire lui-même, ne s'imposant pas, mais laissant à Dieu le soin de justifier son ministère. Mais si, d'un côté, il est dit: «Malheur à moi si je n'évangélise pas», ce qui montre la responsabilité du don, il faut bien se garder d'en entraver l'exercice, selon ce qu'écrit l'apôtre: «N'éteignez pas l'Esprit»; ou de le méconnaître, comme Paul le dit: «Ne méprisez pas les prophéties»; en même temps qu'il nous exhorte à éprouver toutes choses. Remarquons, à l'occasion de la responsabilité individuelle du don, que l'autorité même d'un apôtre ne pouvait obliger ou diriger un ouvrier du Seigneur à aller travailler dans tel ou tel endroit: «Pour ce qui est du frère Apollos», dit Paul, «je l'ai beaucoup prié d'aller auprès de vous avec les frères, mais ce n'a pas été du tout sa volonté d'y aller maintenant; mais il ira quand il trouvera l'occasion favorable» (1 Corinthiens 16: 12). Ainsi Apollos, serviteur de Christ reconnu par Paul

l'apôtre, est laissé par celui-ci à sa propre responsabilité. Ni l'assemblée, ni un apôtre, n'a d'autorité pour envoyer: le Saint Esprit dirige là où le Seigneur envoie.

Nous parlons de l'exercice d'un don, car pour des commissions spéciales, comme, par exemple, pour porter une collecte, nous voyons les assemblées choisir et l'apôtre envoyer les messagers (1 Corinthiens 16: 3, 4; 2 Corinthiens 8: 16-24); de même, s'il s'agit de charges, les apôtres établissent ou font établir des anciens, toutefois ce n'était pas sans l'Esprit de Dieu.

Enfin remarquons que si, dans l'Assemblée, l'Esprit distribue comme il lui plaît, de sorte que nous pouvons nous attendre à son action, les dons ne s'exercent pas d'une manière inconsciente par ceux qui les possèdent, et sous une impulsion irrésistible du Saint Esprit qui ferait de l'homme qui agit, un instrument purement passif. C'est ce qui ressort clairement de ce passage: «Qu'est-ce donc, frères? Quand vous vous réunissez, chacun de vous a un psaume, un enseignement, une langue, une révélation, une interprétation: que tout se fasse pour l'édification. Et si quelqu'un parle en langue, que ce soient deux, ou tout au plus trois qui parlent, et chacun à son tour, et que quelqu'un interprète; mais s'il n'y a pas d'interprète, qu'il se taise dans l'assemblée, et qu'il parle à lui-même et à Dieu; et que les prophètes parlent, deux, ou trois, et que les autres jugent (ou discernent); et s'il y a eu une révélation faite à un autre qui est assis, que le premier se taise. Car vous pouvez tous prophétiser un à un, afin que tous apprennent et que tous soient exhortés. Et les esprits des prophètes sont assujettis aux prophètes» (1 Corinthiens 14). Bien que nous n'ayons pas tout ce dont il est parlé ici, comme, par exemple, le don des langues, le principe cependant demeure pour l'exercice des dons. Son objet est l'édification, l'enseignement et l'exhortation de tous; il faut se taire et parler à Dieu, si le moment n'est pas opportun; ne pas se précipiter dans l'action, et laisser la place à celui par qui Dieu veut agir; en somme, ce qu'il faut, c'est une action spirituelle et intelligente, avec discernement, dans laquelle, bien que sous la direction de l'Esprit Saint, l'homme demeure en possession de lui-même et sait s'il doit agir ou se taire.

Un autre point de vue de l'Assemblée reste à considérer relativement à l'accomplissement de la promesse du Père. Le Saint Esprit forme de l'ensemble des croyants le corps de Christ; il unit le corps à Christ dans le ciel, il l'anime et est la puissance qui agit en chacun, en vue du bien de tous. Mais l'Assemblée, l'Eglise, est aussi envisagée comme l'habitation de Dieu sur la terre, le lieu où il demeure par le Saint Esprit. Paul, écrivant aux Ephésiens, leur dit: «Ayant été édifiés sur le fondement des apôtres et prophètes, Jésus Christ, lui-même, étant la maîtresse pierre du coin, en qui tout l'édifice, bien ajusté ensemble, croit pour être un temple saint dans le Seigneur; en qui, vous aussi, vous êtes édifiés ensemble, pour être une habitation de Dieu par l'Esprit» (chapitre 2: 20-22).

Ce fait de l'habitation de Dieu sur la terre se retrouve dans toutes les dispensations. Dès que Dieu eut un peuple racheté, il annonça son dessein d'habiter au milieu de lui, et, dans une manifestation de sa gloire, il vint prendre sa place dans le tabernacle que les enfants d'Israël lui avaient dressé au désert, sur le modèle donné par lui-même (Exode 29; 40). Il vint de même honorer de sa présence le temple de Salomon qui resta ainsi la demeure de l'Eternel jusqu'au moment où, souillé par les péchés du peuple, la gloire dut le quitter (Ezéchiel 8-11). Dans la période millénaire, il y aura de nouveau un sanctuaire terrestre analogue au temple de Salomon, et où la gloire de l'Eternel reviendra habiter (Ezéchiel 43). Et dans l'état éternel, nous voyons que «l'habitation de Dieu est avec les hommes, et il habitera avec eux» sur une terre nouvelle et sous un nouveau ciel (Apocalypse 21: 1-8).

Dans la période actuelle, l'habitation de Dieu sur la terre est l'Eglise; il y demeure par l'Esprit. Le Saint Esprit, unissant les croyants à Christ dans le ciel, forme le corps de Christ qu'il anime: c'est une chose céleste. Le Saint Esprit demeurant dans l'Eglise, fait de celle-ci sur la terre l'habitation de Dieu. L'Assemblée est ainsi vue sous deux aspects, chose importante à retenir.

Mais dans l'un, comme dans l'autre cas, ce qui la distingue et la constitue, c'est l'accomplissement de la promesse du Père, la présence du Saint Esprit, et le Saint Esprit, c'est Dieu lui-même. L'Assemblée est l'Assemblée de Dieu, du Dieu vivant, la maison de Dieu. Il l'a acquise par le sang de son propre Fils, et de plus, il y demeure et y manifeste sa présence.

Le Seigneur Jésus, dans l'évangile de Matthieu, comme nous l'avons vu, présente pour la première fois à nos regards cet édifice, son Assemblée, qui alors n'était pas encore édifiée, mais qui, depuis la Pentecôte, s'élève, et sera, à la fin, le temple saint dans la gloire. Pierre, dans sa première épître, nous dit de quels matériaux il se compose; ce sont les pierres vivantes, animées de la vie de Dieu, matériaux indestructibles. Sous cet aspect, c'est Christ qui construit, et tout est bon.

Mais, dans sa manifestation sur la terre, il en est autrement de la maison de Dieu, du temple de Dieu. L'édifice s'élève par l'instrumentalité de l'homme, qui apporte dans l'oeuvre son imperfection. Le fondement a été posé une fois: c'est Christ; personne n'en peut poser d'autre. Mais sur ce fondement ont été apportés de mauvais matériaux mêlés avec d'autres (1 Corinthiens 3), et ainsi, quant à son caractère extérieur, l'édifice s'est dégradé, est devenu une ruine. Mais a-t-il pour cela cessé d'être une habitation de Dieu par l'Esprit? La parole de Paul: «Ne savez-vous pas que vous êtes le temple de Dieu et que l'Esprit de Dieu habite en vous?» n'a-t-elle plus son application? Certes; elle demeure vraie jusqu'au moment où la gloire se retirera, où Christ prendra les siens à lui, où il ne restera que les matériaux humains, bois, foin et chaume, les vases à déshonneur qui ne pourront supporter le feu du jugement et seront détruits.

Mais depuis le jour de la Pentecôte, quand ce son venant du ciel se fit entendre, comme d'un souffle violent et impétueux qui remplit toute la maison et que tous furent remplis du Saint Esprit, depuis ce jour, l'habitation de Dieu subsiste, quel que soit l'état de ruine qu'elle présente, et Dieu y est présent par l'Esprit. Et c'est sur le pied de cette vérité,

en reconnaissant la réalité de cette présence, que nous avons à nous réunir comme assemblée de Dieu.

Combien la présence du Saint Esprit dans la maison de Dieu était manifeste aux premiers temps! Nous l'avons vu dans le cas d'Ananias et Sapphira. Nous le voyons aussi dans le passage suivant, où Paul parle de l'exercice des dons dans l'Assemblée: «Si tous prophétisent, et qu'il entre quelque incrédule ou quelque homme simple, il est convaincu par tous, et il est jugé par tous: les secrets de son coeur sont rendus manifestes et ainsi, tombant sur sa face, il rendra hommage à Dieu, publiant que Dieu est véritablement parmi vous» (1 Corinthiens 14). Tel était l'effet puissant de la présence de Dieu.

Dans la maison de Dieu, où il est présent par l'Esprit, il est évident que c'est lui seul qui doit tout régler, tout ordonner, et qu'il serait malséant de vouloir y introduire les ordonnances humaines. Quel est le père de famille qui consentirait à ce qu'un de ses enfants s'ingérât dans la direction et l'ordre de sa maison, en y introduisant des règles de son choix? Combien moins le supporterait-il d'un étranger? «Je t'écris ces choses», dit l'apôtre à Timothée, «afin que tu saches comment il faut se conduire dans la maison de Dieu» (1 Timothée 3). Si nous reconnaissons le fait de la présence de Dieu par le Saint Esprit, ce qui nous constitue sa maison, nous désirerons savoir comment nous avons à nous y conduire. Et qui nous le dira, sinon Dieu dans sa parole?

D'un autre côté, la maison de Dieu est aussi un temple, c'est-à-dire le lieu où Dieu réside dans sa majesté et sa sainteté, le lieu où on l'adore. «Ne savez-vous pas que vous êtes le temple de Dieu?... Le temple de Dieu est saint, et tels vous êtes» (1 Corinthiens 3: 16, 17). Ainsi toute souillure en doit être exclue, tout doit y répondre au caractère de sainteté de Dieu. Et rappelons-nous, que chacun de nous individuellement fait partie de cet ensemble qui est saint, et que tels nous sommes, chacun de nous.

En envisageant l'ensemble des choses qui nous environnent dans ce que l'on appelle le monde chrétien, on peut bien être tenté de s'écrier: Est-il possible que ce soit là la maison de Dieu, le temple de Dieu qui est saint? Dieu est-il donc présent là? Où est la puissance, où est l'ordre, où est la sainteté? C'est vrai. Tout est en ruine, dans un sens la gloire a disparu; mais la promesse du Père demeure. L'Esprit reste avec nous éternellement, et aussi longtemps que de vrais chrétiens sont sur la terre, que Christ n'est pas venu chercher les saints, l'habitation de Dieu, le temple de Dieu est là, car l'Esprit Saint, Dieu lui-même est présent. C'est la vérité consolante que nous avons à saisir et à réaliser par la foi.

Considérons les Juifs au retour de Babylone, encore en captivité puisqu'ils dépendent du grand roi de Perse (Néhémie 9: 36). Ils rebâtissent le temple; mais où est la splendeur du premier, où est la gloire? Absente. Se découragent-ils pour cela? Non. Dieu leur dit: «Qui est de reste parmi vous, qui ait vu cette maison dans sa première gloire, et comment la voyez-vous maintenant? N'est-elle pas comme rien à vos yeux? Mais maintenant, sois fort, Zorobabel, dit l'Eternel; et sois fort, Joshua, fils de Jotsadak, grand sacrificateur, et soyez forts, vous, tout le peuple du pays, dit l'Eternel, et travaillez; car je suis avec vous, dit

l'Eternel des armées. La parole selon laquelle j'ai fait alliance avec vous, lorsque vous sortîtes d'Egypte, et mon Esprit, demeurent au milieu de vous» (Aggée 2). Dieu les reconnaît, eux qui composent ce résidu faible et chétif; il reconnaît cette maison comme sienne et l'identifie avec la première, malgré son peu d'apparence; si la gloire visible n'y est pas, il affirme à leur foi: «je suis avec vous», sa parole de grâce et son Esprit demeurent au milieu d'eux.

Saisissons ces choses pour nous aussi. Si la puissance a été remplacée par la faiblesse, et la splendeur des premiers jours par la ruine, pour la foi la maison de Dieu demeure; nous avons la parole de sa grâce, toujours la même pour édifier; nous avons son Esprit. Jésus luimême a dit: «Je suis avec vous jusqu'à la consommation du siècle»; il est présent au milieu des deux ou trois rassemblés à son nom; attachons-nous à ces précieuses vérités, agissons selon elles dans l'Assemblée, ne voulant que l'ordre de Dieu, poursuivant la sainteté qui convient à sa présence, et soyons assurés que, de même qu'autrefois, l'Esprit Saint est puissant pour distribuer les dons, conduire les serviteurs du Seigneur, donner efficace à la parole, édifier les saints, maintenir l'ordre dans l'assemblée de ceux qui désirent se soumettre à lui (*).

(*) Le lecteur trouvera en page 367 un article faisant suite, publié sous le titre «<u>La promesse de</u> <u>Christ et ses résultats</u>».